

Roger Siboul roger.siboul@wanadoo.fr

Le, 10 mars 2015

Président de l'Association « Respect du Terroir »
5, impasse Frédéric Mistral
30.840 MEYNES

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie
246, Boulevard Saint Germain
75.007 PARIS

LR./AR.

Objet : Réflexion citoyenne sur les énergies renouvelables

Madame la Ministre,

Permettez nous, d'oser vous dire, combien nous apprécions votre « libre parole », votre refus de cautionner toute écologie « punitive » et votre encouragement à pousser les citoyens à recourir au référendum d'initiative locale.

Et tout récemment, votre pragmatisme à vouloir donner une « suite » (et non un arrêt) à l'avenir du nucléaire civil, dont la France demeure le leader mondial incontesté, est une bouffée d'oxygène pour la relance de notre économie industrielle.

J'ai donc l'honneur, Madame la Ministre, de porter à votre connaissance, une réflexion citoyenne sur les énergies renouvelables et tout particulièrement sur l'éolien et le photovoltaïque industriels, énergies à production électrique non garantie, intermittente, aléatoire et ruineuse.

Tout d'abord, de l'analyse détaillée de mes factures d'électricité E.D.F « bleu ciel », sur une période de 14 années et de leur interprétation graphique trois remarques surprenantes apparaissent :

a) *une stabilité de facturation* (plus de 9 années consécutives) *jusqu'en fin 2009* .

b) *une augmentation linéaire* : environ **4 % par an** de la tarification du kilowatt/h à partir de 2009

c) *une augmentation exponentielle de la taxe CSPE* (qui a quadruplé en 4 ans !) à partir de 2010 et qui, début 2015, atteint une valeur égale à près de **20 %** de la tarification de l'heure « pleine » HP. Cette taxe, Contribution au Service Public d'Electricité (un impôt innommé), censée compenser le prix de rachat obligatoire et abusif (voire scandaleux) fixé à E.D.F, par arrêtés gouvernementaux, de l'électricité éolienne et photovoltaïque, ne peut qu'impacter, in fine, notre facture d'électricité.

En effet, *le prix de revient réel moyen du kilowatt/h facturé (toutes taxes comprises)* subit depuis 2010, une hausse annuelle d'environ **8 à 9 %**. (passant de 0,108 à 0,158 € le kw/h en 2014).

A ce rythme (nous sommes à mi-parcours de l'implantation « éolienne-photovoltaïque »), *notre facture d'électricité (jadis la plus faible de tous les pays européens)* aura **doublé avant 2020 !**

Démonstration d'un **bel exemple d'écologie « punitive »** à charge du consommateur-contribuable.

Poursuivant ma réflexion, je crois pouvoir affirmer que que *cette implantation de 30.000 Mw* (issue du Grenelle de l'Environnement) de ces 2 types d'énergie nouvelle, ne représenterait en réalité, qu'à peine **10 % de production nationale**, alors que *la même puissance installée en énergie à production garantie* (fossile, nucléaire ou hydraulique) en représenterait **plus de 40 %** (4 à 5 fois plus !).

De fait, le *nucléaire* chuterait vers **70 %**, l'*hydraulique* stable à près de **12 %** et le *fossile* vers **8 %**.

Comprenne qui voudra ou qui pourra !

Cette analyse montre aussi que l'éolien et le photovoltaïque (à l'échelle industrielle), par leur faible efficacité (respectivement de l'ordre de 24 % et 10 %), ne sont d'intérêt, ni économique (ruineux pour nos finances et notre balance commerciale, éoliennes et panneaux voltaïques tous importés), ni trop écologique (en raison de multiples nuisances), ni trop social (créateur de peu d'emplois).

D'où une prolifération, à travers toute la France, de plus de 1.200 associations, (de sensibilités diverses) qui mènent une lutte contre cette « folie » éolienne (et particulièrement à l'inexorable atteinte paysagère) et désormais également contre les (mal nommées) fermes photovoltaïques, pour le « gel » du foncier agricole et la destruction de nos forêts et garrigues (par déforestation). N'étant pas ou peu entendus par nos représentants élus (*les maires qui ont le pouvoir de dire Oui ou Non à tout projet*), nous menons, par d'inlassables réunions d'information, notre combat auprès de l'opinion publique, dénonçant magouilles, prises illégales d'intérêt (recours aux T.A. et à la C.E.J.). Et la pratique du référendum d'initiative locale, dans notre département du Gard, depuis une dizaine d'années, nos associations y recourent lorsqu'un conflit apparaît avec nos élus-maires sur des projets «douteux» et nous avons sauvé jusqu'à présent, nos belles Cévennes et les vignobles de Tavel et des Costières de Nîmes de l'invasion éolienne (rejetant 31 projets sur 32) et repoussé l'inutile projet photovoltaïque de Beaucaire (gelant 700 ha de terres humides et protégées de Petite Camargue).

Quant aux « autres » énergies renouvelables fiables, pérennes et à production garantie (citées dans mon document annexé), nous n'y sommes nullement opposés et les soutenons :

- biomasse (bois, biogaz, biocarburants),
- cogénération (production simultanée de chaleur et d'électricité),
- géothermie (chauffage logements),
- micro-hydraulique (sur nos rivières),
- marée motrice et houle (très prometteur sur notre littoral),
- solaire thermique (production d'eau chaude) au rendement 4 fois supérieur au photovoltaïque.

Ces « autres » sources d'énergie sont appelées à un développement local concerté et elles entrent directement, dans le domaine de la démocratie participative d'une politique régionale consensuelle.

Quant à la « Transition énergétique », je l'évoque succinctement dans ma réflexion.

La diminution de rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère étant l'objectif premier à atteindre, il est utile de rappeler les pourcentages d'émission de ces gaz « néfastes » par source donnée :

Transports : 25 %

Agriculture/Sylviculture : 22%

Industries manufacturières : 21 %

Résidentiel/Tertiaire : 19 %

Transformation d'énergie (hors électricité) : 6 %

Production d'électricité : 5 %... Autres sources : 2 %

Ce tableau est des plus significatifs et sans appel : il donne la priorité des objectifs à retenir.

Car vouloir lutter contre le rejet de gaz à effet de serre, *ce n'est pas sur notre **Electricité** (classée dernière !) que les efforts devraient tant porter (**une erreur lourde**) mais essentiellement sur le **Transport** (¼ de la pollution), suivi presque à égalité, par l'*Agriculture, l'Industrie et le Résidentiel*. J'émetts une «réserve» sur la baisse «politique» du nucléaire, toute «révision» doit être scientifique. Mais j'approuve, fortement, votre initiative d' *une campagne d'isolation thermique* de nos bâtiments et logements (passoires énergivores), *une prioritaire obligation écologique, créatrice d'emplois*. *Une efficacité énergétique, une économie d'énergie : un mieux consommer en consommant moins*. Créer un modèle écologique du Transport est aussi un challenge à relever, une spécificité française à enclencher : notre Hexagone est un exemple de « diversités » (mers, ports, fleuves, rail, routes). A quand le ferroutage Lyon-Turin et la liaison fluviale Rhône-Rhin ?...grands travaux européens. Dans les villes, le transport collectif « doux et propre » (bus électrique, tramway) est à implanter. La voiture hybride c'est maintenant, la voiture électrique bientôt et le moteur à hydrogène, demain. Le stockage industriel de l'électricité et l'énergie propre infinie (projet ITER), c'est après demain.*

En comparaison, l'**Allemagne** qui s'est engagée à sortir du nucléaire (totalement en 2022), laisse place à la relance effrénée de l'exploitation du charbon à ciel ouvert, reconnu comme extrêmement polluant en rejet de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique de la planète. Ayant le plus grand parc éolien européen (20 % de sa production), elle dit Non au nucléaire et Oui au retour du combustible fossile...mais importe également notre électricité nucléaire française !
Belle hypocrisie de vertu écologique !.. Bel exemple de « miracle » énergétique allemand !

Madame la Ministre, dans notre spécificité de production électrique, à forte base de nucléaire (82% en 2014), la plus propre de tous les pays européens, ne rejetant pas ou peu de gaz à effet de serre, *vouloir porter et même multiplier par 3 (transition énergétique oblige !) la part des énergies éoliennes et photovoltaïques, au delà des 30.000 Mw (déjà une folie du « Grenelle » de 2007) est **une aberration, un erreur politique**, aux conséquences scandaleuses et ruineuses pour notre économie et dont le citoyen va payer et pour longtemps (des dizaines d'années), un lourd tribut.*

Madame la Ministre, connaissant vos compétences, appréciant vos qualités de dialogue, ne doutant pas de la confiance que nous vous accordons, voici résumée ma requête :

1 - Mettez un frein d'arrêt à l'inutile implantation « éolienne-photovoltaïque » débouchant sur une écologie « punitive » (que vous condamnez), sur une imposture écologique (un non respect des règles environnementales) et sur une arnaque financière (inacceptable).

2 - Incitez les élus « porteurs » de projets à proposer à leurs électeurs (et pour répondre aux demandes associatives) de *recourir au référendum d'initiative locale* (évitant ainsi tout dramatique conflit ultérieur externe, comme nous venons de connaître dernièrement).

3 - Votre sage positionnement sur le nucléaire civil (que nous apprécions) et qui sort du « tout » politique, est à *partager avec les Scientifiques et l'Autorité de Sûreté* (gendarme du nucléaire).

N.B. * Madame la Ministre, (hors objet de la présente) vous avez été saisie tout dernièrement, par les élus locaux (maires, conseillers départementaux et régionaux, parlementaires), par *l'annonce brutale de la fermeture avancée de la centrale thermique d'Aramon, en 2016 au lieu de 2023.*

La colère des habitants et des travailleurs (tant d'E.D.F que des sous traitants) est manifeste.

D'autant que EDF vient d'investir ces dernières années, plus d'une centaine de millions d'euros, pour en faire une centrale « dernier cri » (nouvelles techniques de performance et d'amélioration environnementale), avec « portes ouvertes » et visites guidées des habitants (très intéressés).

Cette centrale de « pointe » (il en existe seulement 3 en France) construite pour répondre d'une part aux défaillances du nucléaire (arrêts programmés ou intempestifs) et de l'hydraulique (travaux sur barrages...) et d'autre part, aux pics des grands froids hivernaux, a, par définition, *un rendement économique très faible* (fonctionnement cumulé de moins de 1 mois par an).

Si l'électricité n'est plus considérée « bien public » (C.N.R.1945) mais désormais valeur boursière, (sous pression « libérale » des eurocrates bruxellois) *la « messe » est dite : éliminer le non rentable.*

Mais, vous n'ignorez point non plus, *le fossé qui sépare le citoyen du politique* et vous savez, pour l'avoir pratiqué, que *le meilleur chemin de retour vers une confiance retrouvée, est la démocratie participative dont vous vous honoreriez de faire appliquer, par référendum sur ce dossier épineux.*

* Notre consommation aurait baissé de 6 % et Areva, dans sa nouvelle usine d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, (moins énergivore) n'a plus besoin que de 1 seul réacteur (contre 3 jadis) de Tricastin, mettant ainsi 2 réacteurs à disposition du réseau EDF, une réserve de disponibilité de 1800 Mw...à diriger (!) vers l'Espagne (demandeuse), par la nouvelle ligne souterraine H.T.

* Nous sommes, me semble-t-il, dans le Labyrinthe, il nous faut retrouver le fil d'Ariane pour en sortir au plus vite...à disposition mon expérience professionnelle et notre enracinement territorial.

Nous vous prions, Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de bien vouloir agréer, avec nos remerciements, notre considération respectueuse.

